

mars - avril 2012 n°58



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

La Lettre



Actualités

Manuel d'étude et de gestion

Comptage Wetlands

**Carnet de
saison**

Vos papiers s'il vous plaît !

Un phoque en fond de baie

Découvrir

Le festival Natur'Armor



*bien vivre ensemble
sur un territoire de qualité*



Les actualités

Manuel d'étude et de gestion

Il est aujourd'hui reconnu que les zones littorales constituent des habitats indispensables pour la survie de centaines de milliers d'oiseaux (anatidés, limicoles, laridés et certains passereaux). Afin de remplir ces fonctions, ces espaces nécessitent d'être mieux étudiés, pour être mieux protégés et gérés. Un ouvrage de plus de 700 pages qui fait le point sur les connaissances sur l'étude et la gestion des baies et estuaires pour les oiseaux, vient de paraître, pour la première fois en langue française.

Il est le fruit du travail de nombreux spécialistes, dont plusieurs de nos membres du conseil scientifique et du personnel de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc.

Ce document est téléchargeable sur internet :

<http://tinyurl.com/gestion-littorale>



Comptage Wetlands

Les comptages WETLANDS, appelés autrefois BIROE, consistent à dénombrer les oiseaux d'eau hivernants sur les étangs, marais, estuaires et lagunes à la mi-janvier, période la plus favorable dans le monde entier. En effet, à cette époque de l'année, les populations d'oiseaux sont plus stables dans l'espace (les migrations d'hivernage sont terminées et les migrations prénuptiales n'ont pas encore commencé). Enfin, on estime que la sélection naturelle et les prélèvements cynégétiques sont, pour l'essentiel, déjà réalisés et les effectifs comptés représentent les futurs nicheurs.

Les 1^{er} comptages datent de 1954, mais sont coordonnés au niveau international depuis 1967 par le "Wetlands International", organisme basé à Wageningen aux Pays-Bas. Aujourd'hui près de 50 états y participent. Ces dénombrements permettent d'estimer la taille des populations d'oiseaux d'eau (plus de 150 espèces), d'évaluer des tendances d'évolution des effectifs et de répartition. On dispose ainsi de données chiffrées sur la distribution géographique et numérique et sur les tendances évolutives des populations. Ces données permettent également d'argumenter sur la gestion et la protection des espèces et de leurs milieux. C'est pourquoi, le comptage Wetlands est réalisé en baie de Saint Brieuc depuis les années 70.

Rendez-vous était donc pris dimanche 15 janvier 2012 sur la Réserve, où le personnel de la Réserve naturelle, les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et les bénévoles ont pu recenser près de 13 000 oiseaux.

Les résultats du comptage sont disponibles sur le site de la Réserve naturelle.

Le dossier

1912-2012 : 100 ans de protection dans l'archipel des Sept-Iles

Rouzic, Malban, l'île Plate, Bono, l'île aux Moines, le Cerf... forment un archipel totalisant 40 hectares de terres émergées, dispersées sur 4000 hectares d'espace maritime au large de Perros-Guirec. Ces îles sont protégées depuis un siècle. Pour cet anniversaire *la lettre* se devait de présenter "l'autre" Réserve Naturelle Nationale des Côtes d'Armor.

1^{er} site ornithologique protégé français, créé en 1912, la réserve « Albert Chappellier » (du nom du premier secrétaire de la Ligue pour la Protection des Oiseaux), devient en 1976, Réserve Naturelle Nationale des Sept Iles. A l'occasion des 100 ans de protection du site le Congrès des Réserves Naturelles de France se déroulera cette année sur la Côte de Granite Rose.

A l'heure de la destruction massive du Perroquet de mer



Macareux moine :

Dernier bastion actuel de l'espèce en France métropolitaine (Saint-Pierre-et-Miquelon en abrite près de 10 000 couples), la Réserve naturelle des Sept-Iles voit revenir le Macareux chaque année à la fin du mois de mars. En juin, le bec chargé d'une brochette de minuscules poissons, il ravitaille son unique poussin caché au fond d'un terrier. Autour des îles, il se regroupe avec ses congénères, ballottés par la houle. Il quitte le site en juillet pour le grand large. En 2011, la réserve comptait 176 couples.

Au tournant du XX^{ème} siècle, le train prend son essor, la Bretagne devient facilement accessible à de nombreux chasseurs venant de la capitale. Il s'organise alors de véritables safaris dans l'archipel des Sept-Îles. Leur proie de prédilection, les Macareux moines, ces perroquets de mer, appelés localement calculots. On estime à près de 15 000 le nombre de couples nicheurs avant le massacre. Les œufs et les poussins sont laissés à l'abandon. Ce massacre révolte les habitants et les ornithologues de la Côte de Granite Rose.

En 1912, la toute jeune Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), qui vient de se créer, intervient auprès du Préfet des Côtes du Nord. Après quelques hésitations, le Préfet, interdit à l'été 1912 « toute chasse, destruction, transport et autre vente du Macareux sur le rivage comme sur les îles ».

Guillemot de Troïl :

Il plonge en apnée et se propulse sous l'eau en "volant" à l'aide de ses ailes courtes et puissantes. La pollution par les hydrocarbures est une source de mortalité importante pour l'espèce en mer. Il pond à même la roche dans les chaos de Rouzic. La forme conique de l'oeuf évite qu'il ne roule.

Torrey Canyon, Amoco Cadiz, Tanio

Les populations d'alcidés des Sept-Iles sont de plus touchées par la suite par les marées noires de 1967, 1978 et 1980. Celles-ci fragilisent les populations de Macareux moines mais aussi du Pingouin torda, l'oiseau marin le plus rare et le plus menacé de France, ainsi que le Guillemot de Troïl. Cependant les causes du déclin sont plus globales. Pour preuve les seuils critiques atteints au début des années 2000 avec

150 couples de macareux moines, 20 couples de Pingouins torda et 12 couples de Guillemots de Troïl.

Toutefois en 2011, on compte 32 couples de Pingouin torda soit près de 75% de la population française, et 51 couples de Guillemot de Troïl. Depuis 2 ans donc, les effectifs de ces espèces augmentent significativement. Le macareux moine a des effectifs stabilisé depuis plusieurs années aux environs des 175 couples.



Guillemots de Troïl

Pingouin torda

Asile de fous...

Fou de bassan :

En hiver, ils désertent tous la colonie pour se disperser en mer d'Irlande, dans le golfe de Gascogne, au large de la Mauritanie ou encore en Méditerranée, parfois jusqu'en Turquie! Le fou de Bassan présente un avantage pour les visiteurs : il reste jusqu'à la fin de l'été, ce qui permet aux touristes de profiter d'un spectacle unique en France.

La protection des îles attire à la veille de la seconde guerre mondiale une autre espèce d'oiseau : le fou de bassan qui s'installe pour nicher. C'est l'oiseau marin le plus grand d'Europe, il niche en colonie dense sur les pentes de l'île Rouzic. Aujourd'hui on dénombre 22 000 couples, blanchissant la face

ouest de l'île. Leur nombre est tellement important, qu'ils sont visibles à plus de 15km de l'archipel.





Depuis quelques années, la LPO, en collaboration avec le CNRS de Montpellier, cherche à en apprendre plus sur les fous de l'île Rouzic : déplacements alimentaires pour nourrir le poussin, zones d'hivernage... Quelques fous sont donc équipés chaque année d'appareils de géolocalisation. Les résultats sont surprenants : les fous parcourent en moyenne 450 km en 22 heures pour se nourrir et ramener au poussin sa pitance des

côtes anglaises, d'autres vont vers l'ouest en pleine eau de l'Atlantique effectuant un voyage de 980 km en 45 heures.

Biodiversité marine

Si les îlots ne représentent que 40 hectares de terres émergées, la réserve naturelle couvre 280 hectares, protégeant également les estrans, auxquels on doit encore ajouter une zone de protection interdite à la chasse dans un rayon d'un mille marin à partir de la laisse de basse mer. La richesse ornithologique dépend de la richesse marine. Ainsi, les champs de laminaires (qui couvrent 70% des fonds de l'archipel) et les herbiers de zostères font de ces milieux marins, des zones de biodiversité extrêmement riches. Ce sont les lieux de vie, de nurserie, de zone d'alimentation et de refuge pour une multitude d'animaux : poissons, étoiles de mer, ormeaux...

À ce jour, près d'une centaine d'espèces d'algues ont été inventoriées sur l'estran et 850 espèces de faune et de flore sous marine recensées. Depuis 1996 la cartographie par analyse des photos aériennes a permis de mesurer et de suivre l'évolution de la biodiversité de l'estran.



Les menaces pesant aujourd'hui sur les espèces et les milieux sont liées essentiellement à la forte fréquentation touristique, les activités de loisirs dont la pêche (difficilement quantifiables), les pollutions marines et l'introduction d'espèces potentiellement invasive sur et autour de l'archipel...

Des réserves qui s'entraident



Les Réserves naturelles de Saint-Brieuc et des Sept-îles participent aux travaux de thèse sur les champs de blocs intertidaux.

Les 2 Réserves nationales des Côtes d'Armor (Baie de Saint-Brieuc et Sept-îles) travaillent régulièrement ensemble afin de mener à bien des programmes de suivis et d'études (cartographie des peuplements benthiques en baie de Saint-Brieuc, évaluation des oiseaux nicheurs des sept-îles, suivis des champs de blocs intertidaux....).

A la découverte des Sept-îles

L'accès du public est réglementé sur la réserve. Le débarquement n'est autorisé que sur l'Île aux Moines et sur l'estran de certaines îles pour la pêche à pied. La visite de la Réserve naturelle peut se faire à bord des vedettes de Perros-Guirec qui transportent une centaine de passagers autour des îles. Les départs ont lieu à la gare maritime. En juillet et août, la LPO assure plusieurs fois par semaine la visite guidée de l'archipel à bord de ces vedettes.



Située sur la côte, la station LPO de l'Île-Grande, invite à comprendre les enjeux de la Réserve Naturelle. Son espace muséographique entièrement rénové en 2011 offre un outil d'accueil et l'information du grand public.



Une caméra branchée en permanence sur l'Île Rouzic, permet de voir les fous sans les déranger et de profiter des explications données par les animateurs de la LPO.

La maison de la Réserve est ouverte d'avril à septembre.



La clinique de soins aux oiseaux est ouverte toute l'année. Salariés et bénévoles s'y succèdent pour accueillir des oiseaux blessés, tombés du nid ou bien victimes des hydrocarbures. Ainsi, en 2010, 1125 oiseaux ont été enregistrés à leur arrivée, tous n'étaient pas soignables, mais près des trois quart d'entre eux ont pu reprendre leur liberté.

<http://centenaire.lpo.fr>



Carnet de saison

Dates des prochains comptages ornithologiques

mardi 20 mars, 15h45

jeudi 12 avril, 9h45

mercredi 25 avril, 7h45

vendredi 11 mai, 9h30

Quelques chiffres du comptage de février

Bécasseau maubèche : 1991

Bécasseau variable : 1661

Bécasseau sanderling : 706

Huîtrier pie : 1908

Barge rousse : 360

Courlis cendré : 358

Pluvier argenté : 392

Bernache cravant : 309

Canard colvert : 183

Canard pilet : 118

Tadorne de Belon : 252

Vos papiers s'il vous plaît !

Grâce à un effort d'observation accrue du à l'étude de la répartition spatiale des limicoles, de nombreux Bécasseaux maubèche bagués ont pu être décelés. Il s'agit de système de bague et de flag (bague drapeau) dont la couleur et la position sur chacune des pattes permettent de déduire un code alphanumérique propre à chaque individu. Certains programmes prévoient également un code à lire sur les flags. Ces observations peuvent se réaliser à la longue vue si les conditions sont satisfaisantes (relative tranquillité des oiseaux, luminosité, distance...). Les oiseaux contrôlés cette année en baie ont été équipés en Hollande et en Norvège dans le cadre de deux programmes différents de bagage. Si pour certains individus il s'agit de la première observation, d'autres ont été observés sur d'autres sites ce qui permet notamment d'apporter des informations sur les axes et les temps de migration ou encore sur la fidélité de certains individus à leur site de halte migratoire ou d'hivernage. Un individu bagué en Hollande a par exemple été observé à deux reprises par Dominique Halleux en février 2010 et de nouveau en février 2012 par l'équipe de la réserve.

Un phoque en fond de baie

Un phoque veau marin a été observé à plusieurs reprises en reposoir durant les mois de janvier et février. Il s'agissait d'un jeune individu. Si l'observation de phoque en fond de baie n'est pas rare, elle comporte cependant un caractère ponctuel. La précédente observation signalée avait été réalisée par Michel Plestan le 9 août 2010 avec un phoque se reposant sur la vase dans le fond d'Anse d'Yffiniac.

L'ensemble des comptages sont disponibles sur le site internet de la Réserve naturelle à la rubrique "Gérer".

Zoom sur...

le phoque gris le phoque veau marin



Deux espèces de phoque fréquentent les côtes bretonnes : Le phoque gris et le Phoque Veau marin

Le phoque gris se distingue par un profil rectiligne de la tête et du museau. Il peut mesurer 1m90 à près de 3 mètres pour 200 à 250kg avec un pelage variable de brun uniforme à gris foncé avec de nombreuses taches blanches. Les jeunes phoques gris conservent une fourrure blanche pendant à peu près deux semaines après la naissance ce qui leur vaut alors l'appellation de blanchon. L'espèce affectionne plus particulièrement les côtes rocheuses. Deux colonies sont installées en Bretagne, l'une sur la réserve naturelle nationale de l'Iroise et l'autre sur la Réserve naturelle nationale des Sept-îles. La reproduction de l'espèce n'est en revanche observée que sur la réserve naturelle des Sept-îles.



Le phoque veau marin présente une petite tête plus arrondie au profil un peu concave. Il peut mesurer 1m20 à 1m90 pour 60 à 120kg pour les plus gros mâles, et présente un pelage de coloration très variable suivant les individus : du gris clair au brun foncé ou au noir, plus ou moins tacheté de formes foncées et de répartitions irrégulières. Les jeunes naissent de la même couleur que les adultes. Cette espèce est inféodée aux estuaires et baie sablo vaseuses mais il fréquente également quelques côtes rocheuses basses. Des colonies de phoque veau marin sont par exemple installées, en Baie du Mont Saint-Michel ainsi sur les Réserves de la Baie de Somme et de la Baie des Veys où elles se reproduisent.

Des individus erratiques peuvent être observés plus au sud comme c'est le cas sur l'Arguenon (deux individus semblent toutefois s'y être sédentarisés), ou en baie de Saint-Brieuc.





Découvrir

Cette année, le festival **Natur'Armor** et **Cinénature**, vous invitent à voyager à la découverte de la nature qui nous entoure.



La nature bretonne recèle de richesses insoupçonnées. Apprendre en s'amusant, en s'émerveillant, en contemplant, c'est ce que vous propose le **festival Natur'Armor – Cinénature** les 16, 17 et 18 mars 2012 à Callac.

Vous pourrez admirer la diversité des coquillages de nos plages, faire connaissance avec le monde fascinant des insectes, faire de son jardin un refuge pour la nature, rencontrer des photographes animaliers, découvrir les mammifères, les oiseaux, les papillons ... De nombreuses expositions seront présentées, des activités ludiques seront proposées aux enfants.

“La Belle Equipe” proposera également dans le cadre du festival, des projections de films animaliers. Vous aurez aussi la possibilité d'échanger et de rencontrer les réalisateurs et cinéastes.

Vous vous posez une question sur la nature ? De nombreuses structures qui agissent pour la préservation de la biodiversité en Bretagne seront présentes pour répondre à toutes vos interrogations.

Des sorties seront organisées pour observer les oiseaux, la faune et la flore du Centre Bretagne.

Vous trouverez une invitation dans ce numéro.

ISSN 0753-3454

Conception et réalisation

Emilie Bouchée, Alain Ponsero, Anthony Sturbois

Crédits photographiques

Anthony Surbois, Alain Ponsero, Clara Morey, Emilie Bouchée, Maud Bernard, François Siorat, Armel Deniau, Gilles Bentz

Abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement **La Lettre** sur simple demande, soit par mail, soit par courrier. Vous pouvez vous abonner directement sur le site internet : www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Réserve Naturelle Nationale
Baie de Saint-Brieuc
site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 31 40
Télécopie : 02 96 77 30 57
rn.baiedesaintbrieuc@espaces-naturels.fr
www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Saint-Brieuc Agglomération
3, place de la Résistance
BP 4403
22044 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
www.saintbrieuc-agglo.fr
accueil@saintbrieuc-agglo.fr



VivArmor Nature
10, boulevard Sévigné
22000 Saint-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
<http://pagespro-orange.fr/vivarmorvivarmor@orange.fr>